

Demande de remboursement des droits d'inscription *

- Année universitaire 2026/2027 -

* Le remboursement de la CVEC est à demander au CROUS (cvec.etudiant.gouv.fr)

Nom : Prénom :

N° d'étudiant à l'ULCO : Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail :@

Année universitaire	Formation suivie à l'ULCO (année + diplôme)	Ville
2026/2027		

Motif de la demande de remboursement :

- | | |
|---|--|
| ☐ Boursier de l'enseignement supérieur | ☐ Exonération du Président de l'ULCO |
| ☐ Etudiant en contrat d'apprentissage | ☐ Etudiant en contrat de professionnalisation |
| ☐ Mauvais montant des droits payés | ☐ Etudiant en césure (2 semestres) |

Pièces justificatives à joindre **OBLIGATOIREMENT** à cette demande de remboursement :

- un relevé d'identité bancaire ou postal **à vos nom et prénom** (sur lequel figure le n° IBAN)
- une copie de la plaquette au format A4 sur laquelle figure le montant des droits d'inscription que vous avez payés (donnée par l'ULCO suite au dépôt des pièces justificatives)
- une copie (page 1) de la décision d'attribution définitive de bourse 2026/2027 si vous êtes boursier
- une copie de l'attestation d'exonération des droits d'inscription par le Président de l'ULCO si vous êtes concerné
- une copie de votre contrat d'apprentissage si vous êtes concerné
- une copie de votre contrat de professionnalisation si vous êtes concerné
- une copie de votre courrier d'acceptation de césure

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

Tous ces documents sont à transmettre à : Université du Littoral Côte d'Opale
DEVE – BIA
1 place de l'Yser - BP 71022
59375 DUNKERQUE cedex
ou scolarite@univ-littoral.fr

Si vous êtes inscrit à l'IUT/EILCO/ISCID-CO pour l'année en cours, vous devez transmettre cette demande remplie à votre Ecole/Institut

Fait à, le / /

Signature de l'étudiant :